

ERRATUM

RÉCYLUM

Le symbole figurant obligatoirement depuis le 13 août 2005 sur les lampes qui doivent être recyclées n'est pas celui du



recyclage (trois flèches), comme indiqué dans notre numéro précédent, mais celui de la poubelle barrée.

Pour connaître le point de collecte le plus proche de chez vous et en savoir plus sur le recyclage des lampes usagées : www.malampe.org.

Récyllum, 17, rue Hamelin, 75016 Paris, tél. : 0810.001.777.

TELEPHONES PORTABLES

NOKIA

POURSUIVI PAR SES ASSURANCES

Le 29 août 2008, la Cour suprême du Texas (Etats-Unis) s'est prononcée sur une procédure judiciaire plutôt inédite : le fabricant de téléphones portables Nokia est poursuivi par ses propres compagnies d'assurances – la Zurich American Insurance Company, la Federal Insurance Company et la National Union Fire Insurance Company.

Nokia fait l'objet, ainsi que d'autres fabricants, de *class actions* (procès de masse) aux Etats-Unis.

Les accusations portent sur les atteintes corporelles provoquées par les téléphones portables.

Dans ce contexte, les assureurs se sont retournés contre leur client (Nokia), refusant de couvrir les dommages sanitaires.

L'association Robin des Toits rappelle que, depuis 2000, **de plus en plus de compagnies d'assurances se désengagent et refusent de couvrir les compagnies de télépho-**



Photo © Steve Woods.

nie mobile pour tous les dommages sanitaires causés par l'émission de champs électromagnétiques.

Il faut savoir par ailleurs que le Parlement européen vient d'adopter en date du 4 septembre 2008 une résolution portant sur l'environnement qui illustre bien l'état actuel (réel) des connaissances scientifiques :

- le Parlement considère qu'« à côté des évolutions problématiques en matière de santé environnementale, de nouvelles maladies ou syndromes de maladies sont apparus ces dernières années, tels que [...] l'hypersensibilité aux rayonnements électromagnétiques [...] »;

- il est vivement interpellé par le rapport international Bio-Initiative sur les champs électromagnétiques, qui fait la synthèse de plus de mille

cinq cents études consacrées à la question, et relève dans ses conclusions les dangers sur la santé des émissions de type téléphonie mobile comme le téléphone portable, les émissions UMTS – wifi – wimax – Bluetooth et le téléphone à base fixe, dit DECT ;

- il constate que les limites d'exposition aux champs électromagnétiques fixées pour le public sont obsolètes dès lors qu'elles n'ont pas été adaptées depuis la recommandation du Conseil du 12 juillet 1999 relative à la limitation d'exposition du public aux champs électromagnétiques (0 Hz à 300 GHz), que ces limites ne tiennent évidemment pas compte de l'évolution des technologies de l'information et de la communication ni, d'ailleurs, des recommandations préconisées par l'Agence européenne pour l'environnement ou encore des normes d'émission plus exigeantes prises, par exemple, par la Belgique, l'Italie ou l'Autriche et qu'elles ne tiennent pas compte des groupes vulnérables comme les femmes enceintes, les nouveau-nés et les enfants.

Robin des Toits, 55, rue Popincourt, 75011 Paris, tél. : 01.43.55.96.08, méil : contact@robindestoits.org, site : www.robindestoits.org.

6485F1B5

Une nature généreuse pour un **repos** en toute quiétude...



Aucun autre lit n'est aussi reposant et sain que le lit Hüsler. Il enlace doucement votre corps, grâce à son matelas en latex naturel et son sommier double couche. Le sur-matelas, en pure laine de mouton, produit l'impression typique du nid.



Votre literie **naturellement** ergonomique...

HÜSLER FRANCE
4, rue Grenchen Zi Nord, Paradis
67600 SELESTAT 03 88 824 642

Le lit Hüsler est 100% naturel, sans composant métallique, ni produit chimique ou synthétique.

www.huesler-nest.ch

